

Dans les monts du Lyonnais, rencontre avec un prêtre condamné pour pédophilie

PAR DAPHNÉ GASTALDI, MATHIEU MARTINIÈRE ET MATHIEU PÉRISSE
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 4 AVRIL 2016

Un prêtre a été condamné pour agressions sexuelles sur mineurs, le 12 février 2016. Ce cas met à mal la défense du cardinal Barbarin, qui fut alerté par une victime dès 2003 sans pour autant saisir la justice. Nous avons retrouvé le prêtre octogénaire.

Cette année encore, la célèbre chasse aux œufs de Pâques a attiré une foule d'enfants à Montrottier. Près de trente mille chocolats ont été cachés dans les rues et les pâturages de cette petite commune des monts du Lyonnais, à une cinquantaine de kilomètres de Lyon. C'est dans ce village d'un millier d'habitants que réside le père Guy Gérentet de Saluneaux, 81 ans. Il a été condamné le 12 février 2016 à deux ans de prison avec sursis pour agressions sexuelles sur mineurs à Lyon, après des années de silence du diocèse. Alerté par une victime dès 2003, le cardinal Barbarin, primat des Gaules, lui aurait alors conseillé de porter plainte « si elle le voulait », selon un PV d'audition **consulté par l'AFP**, sans en avvertir la justice lui-même.

À Montrottier, où il vit depuis 2004, sa présence est discrète. On l'aperçoit parfois dans les commerces ou sur son vélo. Le prêtre est connu pour avoir enseigné pendant des années le grec et les chants grégoriens à l'école locale de La Péraudière, une institution catholique traditionaliste hors contrat, proche de la Fraternité Saint-Pie-X. « Vous ne pouvez pas le louper », explique dans son bureau le maire de Montrottier, Bernard Chaverot, averti il y a quelques semaines seulement par les gendarmes du passé pédophile du père Gérentet.

Montrottier, un gros bourg d'un millier d'habitants,
à une cinquantaine de kilomètres de Lyon. © (dr)

Sa maison, une vieille bâtisse de campagne en pierre, est située à quelques mètres d'une des deux églises du village. La porte s'ouvre sur un homme vêtu d'une longue soutane noire. Le

père Guy Gérentet de Saluneaux a été reconnu coupable de violences sexuelles sur huit jeunes filles entre 1989 et 2000. Sur le perron de sa maison, la conversation s'engage et va durer une trentaine de minutes. En ce matin du 1^{er} avril, son nom n'est pas encore sorti dans la presse. À l'aise, il ne semble pas surpris par nos questions (lire la boîte noire de cet article).

Le père Gérentet de Saluneaux, 81 ans, explique être resté longtemps incapable de concevoir le mal qu'il causait aux enfants qui l'entouraient. Tout au plus admet-il avoir eu un comportement « *de vieux grand-père* » et « *des gestes affectueux* ». Dans ses souvenirs, les caresses délivrées ici et là étaient des gestes « *furtifs* », envers des enfants peut-être juste un peu plus timides que les autres. « *Je n'ai jamais voulu faire du mal à des jeunes. Pour moi ça relève de l'horreur* », assure-t-il.

L'homme ne remet pas en cause sa condamnation pour violences, mais minimise la portée de ses actes. « *Je ne vois pas grandir les enfants. C'est plus vrai pour les petites filles que pour les garçons*, dit-il. *Je vois toujours la petite fille de 5-6 ans que je prends dans mes bras, que je fais sauter, avec qui je chahute.* »

[[lire_aussi]]

Comment le prêtre mariste a-t-il pu s'occuper d'enfants presque toute sa vie ? Durant une trentaine d'années, des années 1970 à 2001, il a en charge le catéchisme à la paroisse de la Trinité (Lyon 8^e).

Il y développe un grand ascendant sur les fidèles du quartier : « *Il était imposant, assez autoritaire* », se souvient une septuagénaire qui assistait à ses offices dans les années 1990. Le soutien de ses ouailles est total, sa remise en cause presque impossible. Les enfants enfouissent tout ça dans leur mémoire, faute de pouvoir en parler avec leurs parents. L'amnésie post-traumatique fait le reste.

Mais il arrive que les souvenirs rejaillissent brutalement. B. a 39 ans en 2013 lorsqu'un flashback douloureux ravive ses blessures d'enfance. « *Tout m'est revenu une nuit*, raconte cette Lyonnaise. *J'avais entre 5 et 6 ans quand j'ai été victime du père Gerentet*

de Saluneaux à l'église de la Trinité. Je m'étais évanouie dans l'église et on m'a laissée seule avec le prêtre. C'est là qu'il a commis des horreurs sur mon corps », ajoute-t-elle, la voix tremblante. Un drame qui avait à l'époque choqué la sœur de B. : « Un soir, elle est rentrée de l'école et a dit à notre mère que le prêtre lui avait baissé sa culotte. Mais personne n'a compris », explique-t-elle avec colère.

Pour les parents, le charisme du père le rend au-dessus de tout soupçon. Pour les enfants, sa personnalité effraie. Une des amies d'école de B. se remémore très bien cet homme « grand, maigre, avec un visage allongé et des lunettes, entièrement vêtu de noir », qui l'avait tant impressionnée à l'époque. « Dans les années 1990, une amie de ma fille rentrait souvent tard du catéchisme à l'église de la Trinité. Ses parents s'en inquiétaient. Elle n'a jamais voulu parler », raconte monsieur P., un père de famille lyonnais à propos d'une autre victime potentielle. « Mais elle est aujourd'hui complètement détruite. »

« Les curés ne veulent pas en entendre parler »

Près de trente ans après l'agression, soutenue par son compagnon, B. décide finalement de porter plainte en février 2014. Trop tard, les faits sont prescrits. Mais le policier qui la reçoit lui apprend l'existence d'une autre victime.

À cette époque, le père Guy Gérentet de Saluneaux est déjà mis en examen depuis le 23 septembre 2010 pour des agressions sexuelles commises sur huit jeunes filles entre 1989 et 2000. En garde à vue, il a reconnu son « attirance sexuelle pour les enfants ». C'est le courrier d'un religieux, prieur d'une abbaye du sud de la France, qui a conduit le parquet à s'intéresser à son cas. D'après l'AFP, le moine avait recueilli « les confidences de l'amie d'une victime ». La procédure aboutira cinq ans plus tard. Le 12 février 2016, le père Gérentet de Saluneaux est condamné à deux ans d'emprisonnement avec sursis, des dommages et intérêts et une interdiction d'exercer auprès de mineurs par le tribunal correctionnel de Lyon.

Pour lui, le procès ne change pas grand-chose. Plus que la peine, c'est l'instruction et les expertises qu'il retient. Une douzaine de rencontres avec un psychiatre lui auraient fait « prendre conscience des conséquences » que pouvaient avoir ses gestes, dit-il aujourd'hui.

À deux reprises, le diocèse de Lyon a été informé de faits inquiétants concernant le père Gérentet de Saluneaux, sans en informer la justice. Dès 2001 d'abord. Cette année-là, une jeune fille aurait fait état d'actes de maltraitance commis par le prêtre à son égard. Le cardinal Louis-Marie Billé, qui dirige alors le diocèse, réagit rapidement. Le prêtre est convoqué. Dans l'entretien, l'archevêque de Lyon lui affirme « avoir entendu certaines choses », rapporte le prêtre. « Il m'a juste dit ce qui m'était reproché et qu'il fallait que je quitte le ministère pour écarter toute possibilité de récidive. » Le père Gérentet de Saluneaux est désormais interdit de tout ministère public. Il doit partir se mettre au vert, loin de Lyon et de ses victimes. Sans alerter la justice.

Éloigné du 8^e arrondissement de Lyon, le curé se rend d'abord dans une abbaye du sud de la France. Le cardinal Billé décède en mars 2002. Philippe Barbarin est alors nommé pour lui succéder. Le nouveau primat des Gaules est-il mis au courant de cette affaire lorsqu'il prend ses fonctions ? Si ignorance il y eut de la part du cardinal, elle fut de toute façon de courte durée : en 2003-2004, une autre victime le contacte directement et l'archevêque la reçoit à plusieurs reprises, selon les informations de l'AFP.

En 2004, Philippe Barbarin rencontre le prêtre. À l'occasion de cette rencontre, l'évêque de Lyon semble valider la décision de son prédécesseur. « Il m'a dit "on continue la procédure, vous n'êtes plus dans le ministère, voilà c'est terminé" », détaille Guy Gérentet de Saluneaux. Une information confirmée

par **le communiqué du diocèse**, qui précise que « *le cardinal Barbarin a maintenu cette interdiction* », sans préciser la date de ce maintien.

Le site internet de l'école La Péraudière.

Le prêtre trouve alors refuge à Montrottier en septembre 2004, en accord avec le cardinal Barbarin, se souvient-il. Guy Gérentet de Saluneaux y retrouve des attaches à la fois familiales et idéologiques. Bien connus dans la région, les Gérentet de Saluneaux sont issus de la noblesse du Forez, dans la Loire – on retrouve leur trace dès le XVIII^e siècle –, et possèdent une maison familiale à Montrottier. Au sein des scouts Saint-Louis et dans sa paroisse de la Trinité, Guy Gérentet de Saluneaux s'est fait largement connaître dans le petit monde des catholiques traditionalistes et royalistes de la capitale des Gaules. Depuis les années 1970, il s'est progressivement rapproché de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X, une société de prêtres traditionalistes fondée par Mgr Marcel Lefebvre, en opposition au concile Vatican II qui marquait dans les années 1960 l'ouverture de l'Église au monde moderne.

Or, Montrottier, bourg de 1 300 habitants, accueille **l'école privée de La Péraudière, un pensionnat pour garçons aux accents catholiques intégristes**. Le père Gérentet de Saluneaux y a enseigné des années auparavant. Messes en latin, levée des couleurs matinale et travaux manuels forment le quotidien de cet établissement hors contrat géré en partie par la Fraternité Saint-Pie-X. Une école « *perdue au milieu des bois, au fond d'un cul-de-sac* », détaille Bernard Chaverot, le maire de Montrottier. « *Ça fait trente ans que j'habite ici, et je ne sais pas trop ce qui s'y passe* », admet-il.

Du côté de l'école de La Péraudière, on tient à rester à l'écart de toute cette affaire. « *Quand j'ai eu vent des faits concernant Gérentet, je suis allé voir le cardinal Barbarin* », se défend Philippe Houzelle, le directeur. « *Je lui ai certifié qu'il n'avait jamais été professeur depuis que j'avais pris la direction de l'école en 1998* », précise-t-il. « *La Péraudière, ce sont des amis de*

longue date, mais je n'y ai pas travaillé depuis au moins vingt ou vingt-cinq ans », assure Guy Gérentet de Saluneaux.

Isolement forcé

Une chose est sûre, depuis son arrivée en 2004, le prêtre n'occupe aucune fonction dans la paroisse. Guy Gérentet de Saluneaux « *a été renvoyé de l'état clérical par Benoît XVI en 2012, et exclu de la congrégation mariste la même année* », a fait savoir le diocèse dans son communiqué. Désormais renvoyé à la vie laïque, le vieil homme a malgré tout conservé son style vestimentaire, et déambule dans le village en soutane.

Le maire de Montrottier, Bernard Chaverot. © (dr)

« *Nous ne sommes pas du tout en lien. Chacun fait sa petite vie de son côté* », assure Patrice Roumieu, le curé de la paroisse de Saint-Martin l'Argentière. « *Lui ou les gens de l'école, on ne les voit pas. Ils ont peu de contacts avec le reste du village* », ajoute une habitante. « *En tout cas, les curés ne veulent pas en entendre parler. Ils ont même demandé qu'il ne vienne pas à la chapelle* », croit savoir le maire Bernard Chaverot. À demi-mot, le père Gérentet de Saluneaux estime que le diocèse a pu passer dès 2001 des consignes pour que l'Église le tienne à distance des jeunes.

[[lire_aussi]]

Un seul accroc à cet isolement forcé est connu : « *Il y a un an ou deux, le père Gérentet a assisté à une représentation théâtrale des élèves dans la salle des fêtes de la mairie* », admet Philippe Houzelle, précisant que l'ancien prêtre « *était là à titre de conseiller pour le metteur en scène, mais il n'était jamais seul avec des enfants. Jamais* », insiste le directeur. Difficile de savoir si d'autres contacts ont eu lieu ces quinze dernières années.

Le froid vient interrompre la conversation. Avant de se réfugier dans sa maison de Montrottier, Guy Gérentet de Saluneaux tente une dernière explication. « *Avec les meilleures intentions, on fait des bêtises.* » L'euphémisme est glaçant.

Boîte noire

Daphné Gastaldi, Mathieu Martinière et Mathieu Perisse, trois journalistes indépendants basés à Lyon, sont membres du collectif We Report, qui réalise des enquêtes et des reportages long format et multimédias.

Lors de cette enquête, deux des journalistes ont pris le parti de rencontrer le père Gérentet de Saluneaux sans indiquer leur profession, pour confirmer et compléter

les informations en leur possession. Un troisième journaliste lui a ensuite proposé une interview téléphonique, en vain.

Pour recueillir les paroles des victimes ou des témoins d'actes de pédophilie, une boîte mail spécifique a été créée : **temoins@wereport.fr**. L'anonymat et le secret des sources seront bien entendu respectés.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.